

Les décisions

- Approbation à l'unanimité des comptes rendus du 22 septembre et du 20 octobre 1994.
- Projet de création d'un centre de recherches sur le statut des langues en Espagne.
- Examen des dossiers d'habilitation de D.E.A.
- Projet de création d'une école doctorale de mathématiques du Nord de la France.

Projet de création d'un centre de recherches sur le statut des langues en Espagne

M. Giusto présente ce projet qui répond à la demande croissante de l'enseignement de l'Espagnol :

- 1992 : mise en place de la maîtrise d'Espagnol langues étrangères appliquées,
- 1994 : introduction de l'espagnol dans le DESS de négociateur trilingue du commerce international,
- rentrée 1995 : création du DEUG d'Espagnol lettres et civilisations étrangères.

M. Herreras assurera la direction de ce centre. Une équipe Valenciennoise composée de Mmes Brenot, Lenquette, Thion et de MM. Marin, Martin et Tollet travaillera en relation avec des universités espagnoles.

Les objectifs de ce centre de recherche sont les suivants :

- création d'une banque de textes législatifs concernant les langues régionales,
- description des situations linguistiques dans les communautés bilingues,
- analyse de l'évolution des effectifs des langues étrangères dans le système éducatif.

Ce centre de recherche (aucune équipe en France ne travaille dans ce domaine) est un laboratoire à part entière, totalement indépendant du Camélia. M. Thierry souligne donc la nécessité d'attribuer à ce laboratoire dès 1995 les moyens financiers qui lui permettront de fonctionner, dans le cadre des crédits 1995 du Bonus Qualité Recherche.

Le projet de création d'un centre de recherches sur le statut des langues en Espagne est approuvé à l'unanimité.

Demande d'accréditation d'une École Doctorale de mathématiques présentée par M. Gaudier

La création d'une École Doctorale de mathématiques, qui réunirait le DEA de mathématiques pures et celui de mathématiques appliquées, sous l'intitulé "École Doctorale de Mathématiques du Nord de la France", en cohabilitation avec les universités de Lille I, d'Artois et du Littoral, permettrait de structurer toutes les formations doctorales en Mathématiques de la Région Nord Pas-de-Calais. Certaines sont déjà implantées (Lille et Valenciennes), alors que d'autres sont naissantes dans les universités d'Artois et du Littoral.

2

L'existence de cette école devrait assurer un développement coordonné et harmonieux de ces diverses composantes et dynamiser dans ce secteur disciplinaire la formation et la recherche dans une région reconnue comme scolairement et universitairement défavorisée.

Ce projet de création est approuvé à l'unanimité.

Examen des dossiers d'habilitation de D.E.A.

DEA "génie d'élaboration et de structuration de la matière"

Ce DEA, en cohabilitation avec Lille I et dans le cadre des DEA du groupe inter régional de génie des procédés du Nord-Ouest (Amiens, Caen, Cergy-Pontoise, Compiègne, Lille, Rouen, Valenciennes), avait reçu un avis favorable de l'université de Valenciennes lors du conseil scientifique du 20 octobre 1994.

N'ayant pas été approuvé par l'université de Lille I, l'université de Compiègne propose de reprendre ce DEA sous sa responsabilité et demande l'accord du conseil scientifique de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

A l'unanimité le conseil scientifique approuve la demande de cohabilitation avec l'université de Compiègne.

DEA présentés par M. Giusto

DEA " analyses littéraires et histoire de la langue française"

C'est sur la base de la connaissance mutuelle, de la participation régulière à des activités de recherche, d'une collaboration confiante au sein d'une équipe de DEA des enseignants-chercheurs des universités de Lille III-Charles de Gaulle, d'Artois, du Littoral et de Valenciennes que celles-ci souhaitent unanimement la cohabitation des quatre établissements.

Le DEA vise :

- à former à la recherche dans la totalité du champ de la littérature des origines à nos jours sans exclusivité de méthode,
- à renforcer l'étude des littératures narratives modernes et contemporaines,
- à renforcer la médiatistique, le seizième siècle, la poésie moderne et contemporaine, la relation littérature/arts visuels.

La demande d'habilitation du DEA d'analyses littéraires et d'histoire de la langue française est acceptée à l'unanimité.

DEA "langues, littératures et civilisations des pays de langues germaniques et slaves"

Ce DEA, en cohabilitation avec les universités de Lille III-Charles de Gaulle, de Rouen, de Valenciennes et d'Artois, axe l'ensemble de ses enseignements sur la problématique des identités nationales et culturelles.

Il s'appuie en matière de recherche sur :

- le centre de recherche sur les pays de langues germaniques au XX^e S (Lille III),
- le centre d'étude de la culture polonaise (Lille III),
- le centre Émile Haumant (littérature et linguistique russe - Lille III),

- le centre d'étude néerlandaise (Lille III),
- le centre d'étude et de recherche autrichienne (Rouen),
- le centre de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Valenciennes),
- le centre de recherche de l'Artois sur les cultures et intertextualités (Arras),

Cette demande de création est acceptée à l'unanimité.

DEA "histoire, sociétés et cultures"

Il s'agit ici du changement de libellé du DEA "histoire et civilisation" en DEA "histoire, sociétés et cultures" en cohabilitation avec Lille III-Charles de Gaulle.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la demande de cohabilitation avec l'université de Lille III-Charles de Gaulle pour le DEA "histoire, sociétés et cultures".

DEA "théories et analyses linguistiques"

M. Giusto fait remarquer que Lille III se lance dans une politique intensive de cohabilitation avec les universités du Nord. Lille III propose à l'université de Valenciennes une cohabilitation en linguistique française. Or, il n'y a pas de professeur de linguistique française à l'université de Valenciennes. Cette demande de cohabilitation semble donc prématurée. Le conseil se prononce contre cette demande de cohabilitation moins 1 abstention et un vote pour.

Étaient présents :

Collège A : Mme Follet. MM. Desmet, Fréville, Gaudier, Gazalet, Giusto, Lepoutre, Pertek.

Collège C : Mmes Merviel, Ravez. MM. Gallo, J.E. Lefebvre, Mandiau, Menet.

Collège D : MM. Ertle, Obert.

Collège E : MM. Camus, Danjou.

Collège F : Mme Givais.

Collège des usagers : MM. Boudy, Caulier.

Excusés : MM. Blanquet, Bourquin, Chevalier, Delbecq, Frimat, Mennecier, Pasqualini.

Ont donné pouvoir :

- Melle Crunelle à Mme Ravez.
- M. Bricout à M. Gaudier.
- M. Ravalard à M. Desmet.
- M. Taleb à M. Menet.
- M. Descamps à M. Camus.
- M. Féru à M. Boudy.